

On s'abonne au bureau de la rédaction rue Souverain-Pont, n. 320; chez les dames MAHOUX et de SARTORIUS, maison joignante; et M. LATOUR, imprimeur-libraire, rue du Pont-d'Ile, continuera à recevoir, concurremment avec les autres bureaux, les avis et annonces.



On reçoit aussi des abonnemens chez M. BERTHOT libraire, marché au bois, à Bruxelles; et chez tous les directeurs des postes du royaume. Le prix de l'abonnement est de NEUF FRANCS par trimestre pour Liège, et de ONZE FRANCS, FRANCO, pour les autres villes du royaume.

Mathieu

GAZETTE

ESPAGNE.

Irun, le 8 septembre. — Il circule ici une liste des principaux personnages qui ont été arrêtés ou exilés, pour avoir trempé dans la conspiration ourdie pour détrôner notre roi Ferdinand; nous vous en faisons passer une copie: Indivíduos appartenant à la maison du roi. Salomé, directeur de l'hospice, exilé à la Cabrera. Mollé, aumônier d'honneur du roi, exilé à Melaga. Le secrétaire du tribunal ecclésiastique chargé des dépouilles des hauts prélats et prébendiers morts, exilé à son église qu'on ne désigne pas; Bogas, conseiller-d'état, renvoyé à son église; le chapelain d'honneur des religieux déchaussés, et le secrétaire-général du tribunal ecclésiastique, renvoyés à leurs églises; le père Martinez, le proviseur de St. Philippe de Neri et plusieurs autres, ont été emprisonnés.

Séculiers. — Gordon, secrétaire de la chambre, a été mis au secret au séminaire des nobles. Les deux fils du même Gordon, dont l'un était capitaine des volontaires royalistes, et l'autre secrétaire au ministère des grâces et justice, ont aussi été arrêtés.

Le colonel Seca a été exilé à Montjoui, le colonel Cardena à Saint Sébastien, et Mariano Ruffino Gonzalez à Pampelune.

Le général Chaperon, président de l'ex-commission militaire de Madrid, a été exilé à Cáceres.

Tous les secrétaires particuliers du roi ont été emprisonnés.

Capape, dit el royo, est toujours au secret à la prison royale.

Le colonel Saez, secrétaire de la junte de purification, et le colonel Monfort, secrétaire de l'ex-ministre de la guerre Aymérich, ont été mis au secret, ainsi que le comte de Torrecilla et le colonel d'artillerie Montenegro.

On assure que le parti modéré, qui gouverne dans ce moment, agit d'après l'assentiment des ambassadeurs des puissances alliées.

Le désarmement des volontaires royalistes est effectué dans toute la province de Guipuscoa.

M. Calomarde, ministre de grâces et justice, vient d'être révoqué; il est remplacé par M. Recacho, sur-intendant-général de police, et M. Evariste Prieto a été nommé à cette dernière place.

FRANCE.

Paris, le 12 septembre. — C'est à tort que plusieurs journaux ont annoncé que la chambre des mises en accusation a déclaré qu'il n'y avait pas lieu à suivre contre M. Ouvrard.

Nous pouvons affirmer, dit la *Quotidienne*, que M. Tassin, qui a quitté Paris il y a huit jours, se rend à Madrid avec les dernières conditions proposées par des banquiers de Paris pour le nouvel emprunt que l'Espagne veut faire. Cet emprunt sera de 500 millions de francs, et plusieurs banquiers tels que MM. de Rougemont, Bastarèche et Aguado en sont les principaux soumissionnaires. Nous ne pouvons pas affirmer, malgré les probabilités, que les propositions dont M. Tassin est porteur soient acceptées; mais il est certain qu'elles ont été envoyées. Au reste, que cet emprunt ait lieu ou non, nous annonçons avec certitude que les fonds sont faits pour le paiement du prochain semestre de l'emprunt royal.

Nous citons hier quelques-unes des manœuvres employées en Portugal pour engager le roi à rétablir l'inquisition et à donner aux jésuites une plus grande influence dans le gouvernement. Le *Mémorial bordelais*, dans sa correspondance d'Espagne, jette un nouveau jour sur ces menées ténébreuses. Nous lui empruntons les nouveaux détails qu'il publie avec d'autant plus de confiance que ce journal est bien connu pour ses opinions monarchiques et religieuses.

Des malveillans, dit-il, ont non-seulement affilié des pamphlets séditieux à Lisbonne et ailleurs, pour jeter des semences de troubles et de discordes parmi les paisibles habitans de ce royaume, mais à Lisbonne et Porto ils sont entrés dans des églises et y ont profané ce qu'il y a de plus saint; la police ayant remarqué à cette occasion que certains individus rejetaient l'odieux de ce crime sur les franc-maçons, elle a commencé une enquête de laquelle il paraît résulter qu'il faut l'attribuer à des individus qui ont sans cesse sur leurs lèvres et non dans leur cœur les mots de religion et ordre public, etc., etc. Comme la plupart d'entr'eux sont revêtus d'un caractère sacré, on procède à leur égard avec délicatesse et ménagement, et on croit que les informations de la justice jeteront un grand jour sur les menées d'une secte qui menace d'envahir le gouvernement des peuples et des rois.

Nous soumettons ces renseignemens, dont nous avons indiqué la source, à ceux qui accusent les journaux de l'opposition d'hypocrisie et de haine pour la religion de l'état, lorsqu'ils signalent les progrès du jésuitisme.

Les nouvelles d'Espagne annoncent que beaucoup de pièces relatives au complot de Bessières avaient été cachées dans le tabernacle de l'église de Sigüenza. A une époque où les lois de sacrilège sont si fort à la mode, c'est là un genre de profanation qui mérite d'être remarqué; apparemment le prêtre qui a placé ces instrumens de conspiration sous la garde des hosties consacrées a trouvé tout simple d'associer Dieu lui-même à l'exécution d'un crime de lèze-majesté. La doctrine des jésuites se perpétue comme leur société.

Une circulaire de l'administration des douanes autrichiennes porte qu'à l'avenir les marchandises turques introduites par les principautés, seront assimilées pour les droits au tarif général de l'empire.

Les journaux américains parlent d'un mouvement dans le

Guatemala, excité, dit-on, par des ecclésiastiques qui se sont opposés au gouvernement.

Cours de la bourse du 14 septembre. Rentes. 5 p. 070, jouissance, du 22 mars 1825, 99 fr. 60 c. — 4 1/2 p. 070, jouiss. — 3 p. 070, jouiss. du 22 juin, 71 fr. 65. — Act. de la banque, 2125 00. — Emprunt royal d'Espagne, 1823, 51 3/4. — La fin du mois. Cinq pour cent. A 3 heures 99 fr. 65 c. Trois pour cent. A 3 heures 71 fr. 75 c.

AFFAIRES DE LA GRÈCE.

Francfort, le 10 septembre. — Voici ce que le *Spectateur oriental* raconte de ce qui s'est passé à Napoléon de Romanie, relativement à la demande du protectorat de l'Angleterre:

Le 22 juillet, le corps exécutif s'assembla à Napoléon de Romanie, et proposa de demander du secours aux îles Ioniennes. Le 24, il y eut une nouvelle délibération par suite de laquelle le pouvoir exécutif dressa au nom du clergé et du peuple, la demande de la protection de l'Angleterre. Cet acte fut signé par environ deux mille individus, malgré la protestation de plusieurs chefs et membres du gouvernement, tels que Colocotroni père et fils, Coleti, Théotoki, ministre de la justice, Condurioti, Sachtoury, Miauli et Taluzi de Spezzi. Les envoyés des comités philhellènes, le général Roche et M. Wasington ont également dressé une protestation dans toutes les formes contre cet acte, et se sont retirés. La manifeste des Grecs, relativement à l'abandon qu'ils voudraient faire de leur existence politique entre les mains de l'Angleterre, circule dans l'Archipel.

On lit dans l'*Etoile*:

« Les Grecs sont loin d'être d'accord pour demander et pour agréer le protectorat de quelque nation que ce soit. Le cabinet britannique est trop éclairé pour accepter une pareille offre, et dans tous les cas, la France ne serait pas fort embarrassée par une faute qui réunirait dans un intérêt commun toutes les puissances avec elle. » On s'attache aussi dans le même article à démontrer que notre situation financière n'est pas gênante pour notre diplomatie.

Le *Courrier français* examine aujourd'hui quelles sont les causes qui ont obligé une partie de la Grèce à demander le protectorat de la Grande-Bretagne. Voici quelques-unes des réflexions du *Courrier*.

Les événemens de Napoléon de Romanie sont aujourd'hui avoués par les feuilles ministérielles elles-mêmes, malgré le voile dont le gouvernement a d'abord cherché à tout envelopper.

Il paraît décidé que les dépêches par lesquelles le général Roche transmettait au comité grec de Paris l'acte de soumission à l'Angleterre, ne seront point remises à leur adresse.

Ces lettres étaient d'autant plus importantes qu'elles contenaient le détail des faits qui ont précédé et amené ce résultat. A défaut de cette pièce officielle qui nous viendra plus tard par les journaux allemands, et des réflexions d'un homme sage, placé sur les lieux, il faut se contenter de quelques données positives, quoiqu'encore incomplètes.

Ainsi, l'on sait que l'Épire, la Phocide, la Livadie, une grande partie de l'Attique et du Péloponèse n'avaient point encore concouru à l'acte de soumission; et qu'il était principalement l'ouvrage du gouvernement provisoire siégeant à Napoléon de Romanie, et des primats des îles dont il porte les signatures.

Sans nous arrêter aux graves observations dont cet acte serait susceptible, il suffira de tracer les circonstances dans lesquelles se trouvait alors la Grèce, pour expliquer les causes qui ont engagé son gouvernement à se jeter dans les bras des Anglais. Missolonghi assiégé par terre et par mer, semblait déjà devenu la proie de la nombreuse armée musulmane qui campait à ses portes; et il a fallu tout l'héroïsme des Botzaris et des Nikitas pour délivrer cette place importante; l'amiral Miaulis, forcé de rentrer à Hydra pour réparer son escadre, n'avait point encore ajouté à son nom l'éclat d'une nouvelle victoire; Zaïmi, Londres et Ginéo, Colocotroni lui-même, malgré sa glorieuse résistance, avaient été battus en Morée par Ibrahim-pacha, et l'Arabe triomphant parcourait en dévastateur l'antique patrie des héros!

Dans ce danger d'un naufrage général, on cherchait une planche de salut. Les Anglais étaient là; ils s'offraient au moins par les discours des officiers de leur escadre; cinq millions six cent mille francs arrivèrent en même tems d'Angleterre; le cabinet britannique se présentait dès lors naturellement à l'ardente imagination des Grecs comme une seconde Providence.

On assure même que le gouvernement provisoire, en expliquant dans son acte les motifs qui l'ont conduit à préférer l'Angleterre aux autres puissances européennes, insiste principalement sur la neutralité sincère que la Grande-Bretagne a observée pendant le cours de la guerre (1).

Et en effet, aurait-il eu recours à la Russie? Cette puissance ne doit plus s'attendre à exciter en Grèce d'autre sentiment que celui de l'animadversion qu'elle a provoquée par l'ingratitude et par l'abandon de ses coreligionnaires.

Se serait-il jeté dans les bras de l'Autriche ou de la France? L'Autriche combat, pour ainsi dire, dans les rangs des barbares, et des officiers français, avec l'assentiment du ministère, sont depuis long-tems en Egypte pour organiser et discipliner cette armée d'Arabes dont l'audace enrégimentée est aujourd'hui l'une des principales causes de la démarche désespérée

(1) Ne serait-ce point là le véritable motif qui a empêché le ministère français de laisser transpirer cette pièce officielle?

des Grecs. Le sentiment même de sa propre dignité devait empêcher ce malheureux peuple de choisir pour protecteurs les gouvernements qui ont préparé sa ruine.

La Grèce avait triomphé de toutes les armées irrégulières ottomanes : sa supériorité sur tous les Turcs est encore attestée par la victoire récente de Missolonghi. Les pachas de l'Albanie, de la Macédoine, de la Thessalie, n'ont essuyé que des revers dans cette campagne comme dans les précédentes. Mais sans artillerie, sans discipline, sans organisation, sans armée régulière, les Hellènes devaient succomber sous la puissance de la tactique européenne.

Ce don, si funeste aux Grecs, a été fait aux Turcs par le ministère français : il a fallu se rendre coupable de lèse-religion et de lèse-humanité, pour se priver enfin de cette confiance des Grecs qui sollicitaient le protectorat de la France, non moins utile pour eux que nécessaire à l'affermissement de l'Europe.

La France, nous osons le dire, était appelée plus que tout autre, dans l'intérêt même bien entendu de l'Angleterre, de la Russie et de l'Autriche, à consolider l'existence politique de la Grèce. Les accroissemens de la Russie et de l'Angleterre en Orient, ne peuvent qu'exciter la jalousie et l'inquiétude de l'un de ces deux états et des autres gouvernemens. L'extension même de l'Autriche, déjà maîtresse de l'Italie, de l'Illyrie et de la Dalmatie, ne serait pas sans danger. La France, au contraire, éloignée de la Grèce, avec une marine qui est plus que suffisante pour lui servir d'appui, la France seule n'éveillerait aucune alarme, parce que son intervention dans les affaires d'Orient serait toute pacifique.

Il est probable que l'Angleterre n'acceptera point le protectorat que vient d'invoquer une portion de la Grèce; ainsi l'acte de soumission ne résout point la grande question de l'indépendance de cette contrée.

— Des lettres de Smyrne, du 17 août, portent ce qui suit :

« Il paraît certain qu'un parti nombreux de Grecs candiotes se sont révoltés de nouveau contre leurs oppresseurs. Cette révolte commence à inquiéter sérieusement les Turcs dont les forces sur ce point ne sont pas suffisantes pour contenir une insurrection trop puissante. » D'un autre côté, des rapports d'Hydra, du 3 août, disent que la peste s'est déclarée dans l'île de Candie avec une violence qui donne de vives inquiétudes.

PAYS-BAS.

Bruxelles, le 16 septembre. — S. M. le roi de Prusse est arrivé hier vers huit heures du soir; ce monarque était dans une voiture à six chevaux; il est entré par la porte de Louvain et a continué sa route pour Laeken, en suivant les boulevards et sans s'arrêter en ville.

Les princes fils de ce souverain, ainsi que L. A. R. le prince et la princesse Frédéric des Pays-Bas, sont arrivés en même temps ont pris la même route.

— Le 13 de ce mois, un garde particulier des bois de M. de Beckman, qu'on dit être le sieur J. Viskens, a tué d'un coup de fusil un vilageois, occupé à couper dans un bois de la commune de Nieuwenrode, quelques barts pour raccommoder la toiture de sa maison. La gendarmerie est à la poursuite du coupable.

LIÈGE, LE 16 SEPTEMBRE.

La duchesse et le duc de Clarence, frère du roi d'Angleterre et une suite très-nombreuse, sont arrivés hier soir : ils ont logé à l'hôtel du Pavillon anglais. Ce matin ils sont partis pour Bruxelles.

— Le gouvernement vient d'ordonner un recensement de toutes les machines à vapeur qui se trouvent dans le royaume; cette opération doit être terminée avant le 1er octobre prochain.

— On écrit de Gand, le 15 septembre :

« Cette après-dînée, un huissier, assisté de la police, porteur d'un mandat d'arrêt lancé par le procureur-général contre le sieur Poelman, imprimeur du *Courier de la Flandre*, s'est présenté au domicile de ce dernier, mais il était absent.

On dit que jusqu'à présent le produit des jeux de Spa n'ont point répondu à l'attente des entrepreneurs, qu'en général on a joué faiblement et qu'on n'a exposé que des sommes légères.

Ce résultat semble indiquer une amélioration dans la morale publique, que nous nous plaisons à constater. Espérons que, de leur côté, les gouvernemens renonceront bientôt à placer au budget de l'état le produit de dissipation et trop souvent de l'immoralité. Espérons surtout que si la force des choses s'oppose à la prompt suppression de cet abus, on s'efforcera, en attendant, de le circonscire dans des limites qu'exigent la morale et l'humanité.

On sait avec quelle clandestinité le dernier bail des jeux de la ville de Paris a été conclu. On sait comment on a rejeté les conditions offertes par divers concurrents et qui tenaient à restreindre considérablement ce que beaucoup de personnes regardent comme un mal nécessaire.

Les détails de tout ce qui s'est passé à l'occasion de ce bail ont été révélés à la chambre des députés de France par M. Davelouis. Nous avons déjà eu occasion de dire et nous répétons aujourd'hui que nous sommes loin de partager les opinions de M. Davelouis sur la nécessité des jeux, mais il nous semble que les intentions qui l'ont déterminé à s'adresser à la chambre méritaient un autre accueil qu'un simple ordre du jour.

La *Quotidienne*, tout en continuant à attaquer la tendance actuelle du ministère français, laisse, par ci par là, échapper quelques révélations qui sont d'autant plus précieuses à recueillir qu'en général cette feuille est très bien instruite de ce qui se passe au conseil.

« Le ministère, disait-elle hier, n'a plus qu'un genre d'activité qui lui soit permis, au milieu de ses embarras financiers, c'est l'entraînement vers les opinions libérales. Ce que nous avions prédit arrive : la force des choses précipite le ministère dans une voie où il n'est plus permis de s'arrêter. »

« Qui l'aurait dit? le chef de l'opposition royaliste de 1815, parvenu au pouvoir, tendant la main aux doctrines des libéraux comme à la seule ancre de salut! Se jouant avec les révolutions comme si désormais il n'y avait plus rien à craindre d'elles; méconnaissant la triste et malheureuse influence des républiques d'Amérique, tandis que trente ans se sont à peine écoulés depuis le jour où l'Amérique nous envoya notre révolution; et, après tant de souvenirs, apportant dans notre politique toutes les illusions de l'inexpérience et les entraînemens de la nouveauté. »

On a peine à concevoir comment des écrivains, qui sont de manquer de talent, peuvent s'obstiner à méconnaître les véritables causes qui entraînent le ministère français vers une politique, pour laquelle assurément, il n'avait, lors de son entrée au pouvoir, aucune sympathie. Ces mêmes écrivains, qui aspirent à renverser les ministres et peut-être à les remplacer, ne sont-ils bien sûrs qu'arrivés eux-mêmes au sommet de l'administration, il ne se conduiraient pas comme leurs devanciers? Ne peuvent-ils pas expliquer aisément l'espèce d'anomalie qui existe entre les opinions de M. de Villèle, comme orateur, et la conduite de M. de Villèle, comme ministre, anomalie qui choque tant les anciens amis? L'orateur, et surtout l'orateur d'un parti, ne se ferme dans une vie purement spéculative, est naturellement conduit à chercher et à trouver des argumens qui appuient ses doctrines, en même tems qu'à méconnaître les raisons contraires, quelque nombreuses et quelque évidentes qu'elles soient. On ne peut en dire autant de l'écrivain. Mais parvenus au pouvoir, l'orateur, l'écrivain, doivent, si, comme M. de Villèle, ils ont naturellement du talent, modifier des opinions que l'expérience et l'application pouvaient seules rectifier. Là il s'agit, non plus de faire prévaloir ses doctrines mais d'administrer. Un nouvel raisonnement se montre, un nouveau cercle d'idées attend l'homme d'état. Tout y est positif, tout y est appliqué. De là ces abdications de doctrines, antérieurement et sincèrement professées; on les appelle des apostasies parce que l'on ne voit point que ces abdications ne sont qu'un retour aux véritables principes de gouvernement, qu'une prudente obéissance aux conditions sous lesquelles le pouvoir existe dans le dix-neuvième siècle, en un mot une adhésion aux intérêts nationaux.

L'orateur et l'écrivain se complaisaient dans le rêve du retour aux mœurs chevaleresques du siècle de Louis XIV; devenus administrateurs, ils se voient transportés tout-à-coup dans un monde commercial et industriel; le voile tombe, le prestige s'évanouit, la vérité apparaît; bientôt elle brille évidente : l'homme d'état ne peut qu'il faut la suivre ou périr.

Voilà ce qui explique tant de grands événemens dont nous sommes chaque jour témoins; voilà ce qui doit les multiplier dans une incalculable progression; voilà ce qui assure le triomphe de la raison et de la liberté, inséparables des progrès de l'industrie, de l'existence et de la stabilité du crédit.

Assurément le cabinet de Berlin n'a point mérité le surnom d'une tendance à la démocratie; le voilà cependant en relation avec les insurgés de l'Amérique espagnole; bientôt il leur enverra un consul. De là à la reconnaissance il n'y a qu'un pas; que les nouvelles républiques l'exigent et il sera bientôt fait. Dans une politique aussi éversive des vieilles traditions, le dernier pas n'est rien, le premier est tout.

En Espagne, le parti dont la *Quotidienne* s'est fait le champion, a conquis sa chimère; il a joui du pouvoir absolu, il est saturé. Qu'en résulte-t-il? L'anéantissement de tous les symptômes de vie qu'avait produits une lueur de liberté; une épouvantable anarchie, où le pouvoir et la personne du chef de l'état peuvent incessamment disparaître sous le glaive de nouveaux prétoriens; la mort du crédit et avec elle l'immobilité de tous les rouages de l'administration. Heureusement l'excès du mal entraîne le bien. Là même, il faut céder à la force des choses. Après avoir fait mendier la royauté aux portes de tous les banquiers de l'Europe, pour y trouver un écu qu'on lui a dédaigneusement refusé, quand on prodiguait l'or à une poignée d'Hellènes dont l'existence politique n'a pas même commencé, les ministres de la Péninsule, enfin désabusés, ont commencé à entrevoir la vérité, à sonder la profondeur de l'abîme où des doctrines verrouillées les retenaient. De là, le châtimeur de Bessières, de là les nouvelles conférences avec le ministère français; de là un changement marqué dans la politique espagnole. Que doivent produire ces nouvelles médiations? Cela n'est pas difficile à prévoir : la sanction de l'emprunt des cortès, la cession des droits sur St-Domingue, la reconnaissance de l'indépendance de l'Amérique, des institutions détrouées. Comment en serait-il autrement? Comment la monarchie espagnole en haillons refuserait-elle le milliard que les républicains noirs et blancs du Nouveau-Monde et les banquiers de l'Europe lui offrent à ces conditions?

Une fois l'Amérique reconnue par l'Espagne, elle le sera par la France, elle le sera par la Prusse, elle le sera par l'Autriche, elle le sera par le monde entier, comme elle l'est par l'Angleterre. C'en sera fait alors de la Sainte-Alliance : son organisation, ses congrès, ses dogmes seront devenus de l'histoire. On peut sans témérité croire que nous verrons ce tems-là.

Lebeau.

NOUVELLES LITTÉRAIRES ET DES ARTS.

M. le général major comte de Bentinck est arrivé il y a quelques jours à Liège, pour y faire l'essai d'une nouvelle méthode de son invention pour charger les bouches à feu. Les épreuves faites dans cette ville par l'artillerie d'après ce nouveau procédé, ont prouvé que les coups exigeraient une moindre quantité de poudre, que le tir serait beaucoup plus juste, et que les pièces d'artillerie se conserveraient plus long-tems.

Il est peu d'exemples d'un succès aussi général et aussi prolongé que celui de la *Revue politique en Europe* en 1825. La cinquième édition de cette brochure vient de sortir des presses de M. DEMAT. On sait qu'elle est due à M. Bignon, auteur du *Congrès de Verone* et des *Cabinets et des peuples*. Si le talent de ce publiciste était moins connu, quelques citations de la *Revue* suffiraient pour le révéler :

« C'est courir de crime en crime et d'abîme en abîme, que de passer de l'Espagne à la Grèce. C'est dans cette cause que la politique des rois est à découvert. Ce nom de Sainte-Alliance n'est qu'une dérision cruelle à l'aspect d'une nation entière de chrétiens que les rois de cette Sainte-Alliance voient égorger d'un œil impassible par des tigres de forme humaine. On devait croire que toute une population chrétienne menacée d'extermination trouverait un refuge sous la bannière du Christ, si fastueusement élevée par la main des rois; mais le repos et la contemplation froide où ils

se tiennent est un aveu public que les intérêts de la religion ne s'allèguent que par bienséance. Ainsi, dans les hauts conseils, la religion n'est jamais cause, elle est toujours prétexte et ce n'est que pour se faire accueillir que les intérêts humains prennent le nom d'intérêts divins. Que font les rois de leur droit d'intervention? C'est dans une pareille cause qu'il serait justifié; mais que leur importe la nation grecque! elle n'est point gouvernée par un roi de race européenne. Les rois viennent au secours des rois, et non point des nations.

Nous apprenons que le roi vient d'agréer l'hommage d'un exemplaire de la Description de Java et des autres îles de l'Archipel indien, publié par M. Jobard.

S. M. a témoigné sa satisfaction à l'auteur, M. Marchal, par un don de 500 fl. Tout le monde applaudira à ce bienfait du monarque envers un homme d'un mérite aussi réel qu'il a été mal apprécié par certaines personnes; puisse cet encouragement l'engager dans de nouvelles entreprises et lui prouver que le talent, s'il est méconnu quelque temps, n'échappe point à l'œil vigilant du monarque éclairé qui nous gouverne.

(Journal de la Belgique.)

« Dialectique victorieuse, éloquence classique, austère probité, et tous les genres d'esprit, hors celui de la frivolité, voilà le brillant homme d'état S. Exc. Mgr. le comte de Corbière. Le ministère de l'intérieur est l'Encyclopédie en action, toutes les branches du bonheur public s'y rattachent; c'est Atlas portant le monde administratif. »

Ce petit éloge d'un grand homme, fait par un autre grand homme, M. Auguste Hus, se vend à Paris par la bagatelle de cinq sous. L'encens de M. Auguste Hus n'est pas cher, mais aussi quelles pauvres idoles il en enfume!

M^{de} Mainvielle Fodor, définitivement engagée pour le théâtre italien, vient d'arriver à Paris.

COMMERCE.

BOURSE D'ANVERS, du 16 septembre.

EFFETS PUBLICS. — Ils n'ont pas subi de variations, quoiqu'ils aient été un peu mieux tenus.

CHANGES. — L'Amsterdam court s'est fait à 178 p. 070 de perte; le Londres court s'est placé 3979 1/2 et le papier à deux mois 3976; il est resté argent; le Paris court et à terme ont été offerts à la cote d'hier; il ne s'est rien traité en Francfort ni Hambourg.

MARCHANDISES. — Il s'est vendu quelques petits lots de café: on a payé le Brésil de 38 3/4 à 39 3/4 c.; le St. Domingue 38 1/2 c., et le Ceylan 37 3/4 c.

6 caisses d'indigo Bengale ont été traitées: on a payé l'ordinaire violet rouge cuivre de fl. 7 60 3/4 c. à fl. 7 91 1/4 c.; et le moyen violet rouge de fl. 8 21 1/2 à fl. 8 36 3/4 c.; 4 surons de Caracques, de l'ordinaire au beau sobre, ont été payés de fl. 7 15 c. à fl. 7 60 3/4 c.

BOURSE D'AMSTERDAM, — Du 12 septembre.

Dette act. 58 172 59 58 3/4. Différée, 1 178 1 3716. Bill. de chance, 24 24 174 178. Synd. d'amort., 88 374 89 174 88 778. Rentes remb. 88 374 89 174 88 778. Lots de, 69 71. Act. soc. comm. 101 174 172 378.

Marché d'Amsterdam, du 13 septembre.

Grains. — Le froment s'est écoulé pour la consommation aux anciens prix. Le seigle brun est rare et soutient son prix: deux parties du Brabant sur grenier, du poids de 120 l., se sont traitées de fl. 102 à 104, selon qualité; les qualités de Prusse sont offertes aux anciens prix sans preneurs. L'orge étrangère s'est vendue en hausse, l'indigène se place facilement au dernier cours: celle de Holstein, de 115 l., et celle du Mecklenbourg, de 111 l., furent payés fl. 110; et la nouvelle d'hiver de Zélande, de 103 l., fl. 106. L'avoine est tenue aux précédents prix, mais il s'en traite peu. Point de variations en blé sarasin. Les pois verts nouveaux de Walcheren valent fl. 180 le last.

Colza. — Faible: celui de Groninguese vend fl. 222; de la Frise fl. 216; le vieux de la Flandre fl. 207; le vieux de Bétuvé fl. 234.

Huile de navette. — Voici le cours: livrable de suite, de fl. 34 à 33 1/2; pour mai 1826, de fl. 37 1/2 à 38; pour octobre, de fl. 34 1/4 à 34; pour novembre, de fl. 37 à 36 3/4; et pour décembre, fl. 35 1/2, 35 1/4 et 35.

THEATRE DE LIEGE.

AUJOURD'HUI 18 SEPTEMBRE 1825, IL Y AURA SPECTACLE.

L'affiche et les petits billets l'annonceront.

ANNONCES ET AVIS DIVERS.

(533) BAL chez la veuve DELBOUILLE à Jemeppe, les 18, 19 et 25 septembre. — Prix d'entrée un franc par cavalier. On commencera à 6 heures.

Dimanche dix-huit septembre courant, il y aura BAL à la grande salle chez la veuve FRANCK, à Jupille, à l'occasion de l'installation de Mr. le bourgmestre qui aura lieu ledit jour. Il y aura bon orchestre. On y trouvera du vin de 2me. qualité à 1 franc la bouteille et des rafraîchissemens à très-juste prix.

(543) Capitaux à placer en achat ou en constitution derentes. S'adresser au trésorier de l'église primaire à Huy. 2,000 liv. boublon de plusieurs récoltes à vendre à bon marché, même adresse.

Celui qui a trouvé un chien tigré, qui n'a des poils, que sur la tête et la queue, est prié de l'adresser au n. 727, Marché-Neuf.

ASSURANCE CONTRE INCENDIE.

Le soussigné, correspondant de la compagnie de l'Escaut, a l'honneur d'informer les personnes qui désireraient prendre des renseignements à cet égard, qu'elles peuvent s'adresser Mont-St. Martin, n° 658, et sur la Batte, n° 1080.

Jos. BERARD, agent de change.

A vendre ou à louer une maison très agréablement située, vis-à-vis du premier pont des Jésuites, n. 925.

Appartemens et chambres garnies à louer, Marché-Neuf, n. 728.

OUVRAGES nouveaux en vente chez GUILMARD, libraire, rue Vierge-d'Isle, n. 41, et chez M^{lles}. MAHOUX et SARTORIUS.

Du culte, par Kératry, in-8°. Prix 80 cents (1 fr. 50 c.)

Les trois héroïnes chrétiennes ou vies édifiantes de trois jeunes demoiselles, par l'abbé***, nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée de trois nouvelles vies et de traits intéressans et ornée de 4 gravures. 1 vol. in-18. Prix 1 fl. 8 cents, (2 fr. 25 centimes)

Consolations chrétiennes, dédiées aux dames pieuses. Recueil de prières en prose et en vers, propres à tous les exercices de piété et à toutes les situations de la vie; par Madame Elisabeth Celnart, auteur de plusieurs ouvrages d'éducation. 1 vol. in-18. fig. Prix 94 cents. (2 fr.)

Manuel de minéralogie ou traité élémentaire de cette science d'après l'état actuel de nos connaissances; par M. Blondeau, membre de plusieurs sociétés savantes. 1 vol. in-18. Prix 1 fl. 41 c. (3 fr.)

Manuel de perspective, du dessinateur et du peintre, contenant les élémens de géométrie indispensables au tracé de la perspective, la perspective linéaire et aérienne, et l'étude du dessin et la peinture spécialement appliquée au paysage par A. Vergnand, ancien élève de l'école polytechnique. 1 vol. in-18 orné de 8 planches. Prix 1 fl. 41 c. (3 fr.)

Manuel de chimie ou traité élémentaire de cette science dans l'état actuel de nos connaissances, par M. Biffaut, ex-régisseur des poudres et salpêtres, etc. 1 vol. in-18. fig. Prix 1 fl. 41 c. (3 fr.)

Les ornemens de la mémoire ou les traits brillans des poètes français les plus célèbres avec des dissertations sur chaque genre de style pour perfectionner l'éducation de la jeunesse de l'un et de l'autre sexe, nouvelle édition. 1 vol. in-12. Prix 1 fl. 41 c. (3 fr.)

Nouveau traité du jeu de l'écarté, règles, principes, finesse, combinaisons de ce jeu et manière de jouer les cartes, par M. B***. 4me. édition, revue, corrigée et augmentée. 1 vol. in-12. Prix 35 c. (75 c.)

Manuel d'astronomie ou traité élémentaire d'après l'état actuel de nos connaissances, contenant l'exposé complet du système du monde, basé sur les travaux les plus récents et les résultats qui dérivent des recherches de M. Pouilliet sur la température du soleil et de celles de M. Arago sur la densité de la partie extérieure de cet astre, par M. Bailly. 1 vol. in-18 orné de planches. Prix 1 fl. 41 c. (3 fr.)

PUBLICATIONS NOUVELLES faites du 1^{er} août au 15 septembre par P. J. De MAT, imprimeur-libraire, Grande-Place, à Bruxelles.

1^o Mémoires inédits de M^{de}. la comtesse de Genlis, sur le 18^e siècle et la révolution française, depuis 1756 jusqu'à nos jours, tomes V et VI, 2 vol. in-18.

Prix, 2 florins 36 cents (5 francs.)

2^o Mémoires d'Henriette Wilson, concernant plusieurs grands personnages d'Angleterre et publiés par elle-même. Traduction de l'anglais, revue et corrigée par l'auteur, 2^e édition, tome III, in-12, prix 80 cts. (1 fr. 50 c.)

Le rôle qu'a joué pendant plusieurs années en Angleterre, l'auteur de ces mémoires, les fait rechercher avec une averse curiosité.

3^o Voyage du général Lafayette aux Etats-Unis d'Amérique, en 1814, II^e partie, in-18, prix 80 cts. (1 fr. 50 c.)

4^o Napoléon et la grande armée en Russie, ou examen critique de l'ouvrage de M. le comte P. de Ségur, par M. le général Gourgand, ancien premier officier d'ordonnance et aide-de-camp de l'empereur Napoléon. In-12, prix 1 fl. 89 c. (4 fr.)

Ce volume est indispensable aux possesseurs de l'ouvrage de M. Ph. de Ségur, dont il est le complément.

5^o Thémis Belgique, ou bibliothèque du jurisconsulte, par une réunion de magistrats, de professeurs et d'avocats, t. VII, 7^o livraison, in-8^o.

6^o Revue bibliographique des Pays-Bas et de l'étranger, ou indicateur général de l'imprimerie et de la librairie, et des cartes géographiques, gravures, lithographies et œuvres de musique, n^o 8, année 1825, in-8^o.

7^o Dictionnaire portatif de chimie et de minéralogie, 2^e édition, revue, corrigée et augmentée de plus 1500 articles, avec 4 planches et 3 tableaux, par M. Drapiez; gros volume in-8^o, de plus de 600 pages en deux colonnes, caractères petit-texte.

Prix 5 fl. 19 c. (11 fr.)

8^o Du culte en général, et de son état, particulièrement en France, par M. Kératry, ancien député, in-8^o.

Prix 80 cents (1 fr. 50 c.)

9^o Biographie de Napoléon, 4 vol. in-18, ornés de figures, de portraits et de fac simile, prix 3 fl. 78 c. (8 fr. 50 c.)

Papier vélin, prix 5 fl. 67 c. (12 fr.)

10^o Nouvelle cacographie, ou exercices sur les participes et les principales difficultés de la langue française, suivis d'un choix de sujets de lettres et de compositions propres à former le style et le jugement des élèves, par C. C. Letellier, 14^e édition, in-douze.

Sous presse, pour paraître incessamment à la même librairie.

De la Religion, considérée dans sa source, ses formes et ses développemens, par M. Benjamin Constant. Tomes II et III, 2 vol. in-8^o.

A vendre une maison située rue Jonfosse, n° 353, près Saint Laurent, jouissant de la vue la plus agréable, ayant trois pièces au rez-de-chaussée et lavoir, six pièces aux deux étages, grenier au dessus et cave sous le fond, avec un beau jardin clos de murs et une allée de 103 aunes longeant une muraille garnie d'arbres à fruits, exposée au midi. S'adresser au n° 11, rue Pont-d'Ile.

Je donne avis aux personnes qui désirent s'intéresser au tirage de la 133^e loterie royale des Pays-Bas, qu'elles peuvent dès-à-présent se procurer des lots, à mon bureau.

Cette loterie, recommandable sous tous les rapports, consiste en 34,000 lots, et offre aux actionnaires, 2,209,000 florins répartis en 18,000 prix et 18 primes.

MARÉCAL-MATHIAS,
rue du Stockis, n. 191, d^e l'hôtel-de-ville, à Liège.

A l'ancienne maison François J. J. Simonis, sise rue du Station, n° 207, belle et grande cave à louer, propre à y mettre 40 pièces de vin en bouteilles, et 50 à 60 en cercle. S'adresser au bureau de cette feuille.

() Jeudi 22 septembre 1825, à une heure précise de relevée, dans le chantier des Srs. L. Delvaux et F. Doneux et sœur, sur Avroy, le notaire DELVAUX vendra une quantité très considérable de bois sciés, savoir : une très grande quantité de planches et quartiers de chêne et barreaux, fort secs, propres à employer de suite, de toute longueur jusqu'à 13, 14, 15 et 16; une très grande partie de wèrès, terrasses, posselets et feuilletés; une grande quantité de planches, quartiers et barreaux de hêtre et de planches et lattes de bois blanc, beaucoup de horrons d'orme de toute épaisseur, et de horrons de noyer, de chêne, de frêne et de cérisier; une belle partie de fonçures et demi-fonçures, fort sèches, lattes et raies de sapin, etc., etc. Argent comptant.

Vente d'arbustes et plantes de serre, à Juslenville.

Le jeudi 29 septembre courant, les héritiers de M. Fyon feront vendre à Juslenville, par le notaire DELRÉE, fils, une belle collection d'arbustes et une grande variété de plantes, tant de serre chaude que d'orangerie, en caisses et en pots. Argent comptant.

La veuve AIMÉ-IMER a l'honneur d'informer le public qu'elle vient d'ouvrir un CAFÉ rue devant la Magdelaine, n° 273 (maison ci-devant occupée par le Sr. Vanmarck), sous le nom de CAFÉ SUISSE. On y trouvera toute espèce de boissons, vins de toutes qualités, liqueurs, etc. — Il y a à louer de belles chambres garnies, une écurie, des greniers et des caves.

(507) *Vente d'un beau corps de ferme.*

Le 21 septembre 1824, aux 2 heures de relevée, chez Demblon, à Battice, les enfans Legros feront vendre publiquement par le ministère de M^e HALLEUX, notaire, à Battice,

Un beau corps de ferme, consistant en maison, bâtimens d'exploitation, jardin et dépendances avec les biens fonds en prairies y attenans et annexés, d'une contenance d'environ quatorze bonniers, sis au hameau de Crawhez en la commune de Clermont, au canton d'Abel.

S'adresser au soussigné pour connaître les conditions.

HALLEUX, notaire.

MANUFACTURE ROYALE DE PORCELAINE ET FAYENCE D'ANDENNES, PROVINCE DE NAMUR.

Cette superbe manufacture située à Andennes au bord de la Meuse et sur la grande route de Liège à Namur, peut par sa distribution convenir à l'établissement de toute espèce de fabrique soit de filature, soit de draps ou autres étoffes. Elle se compose d'un rez-de-chaussée et de deux étages, avec appartement de maître, logement de concierge, cellules pour loger les ouvriers, belles caves, magasins et greniers immenses, grande cour, jardin, etc., etc. Tous les bâtimens en sont neufs, construits à la moderne, en pierres et briques et couverts en ardoises. Un moulin à eau appelé Cobèche avec corps de logis, jardin entouré de hayes vives et dans lequel se trouve un bassin muré et qui reçoit les eaux destinées à faire mouvoir le moulin, fait partie de l'établissement; il sert principalement à préparer toutes les matières premières nécessaires à la fabrication de la fayence.

Ces immeubles appartiennent à l'union des créanciers de M. Jacques Dubois ci-devant banquier à Liège, et sont à vendre pour entrer de suite en jouissance.

S'adresser pour de plus amples informations et les conditions de la vente, par lettres affranchies :

A Liège, aux commissaires liquidateurs en leur bureau chez M. Picard, rue des Mineurs, n° 39.

A Namur, chez M. Waseige, avocat.

A Bruxelles, chez MM. Grenier, frères.

A Anvers, chez M. Oger, avocat.

DUCARNE, fabricant de cannes et de parapluies, rue du pont d'Avroy, désire d'avoir un jeune homme muni de bons certificats, connaissant le commerce, pour débiter des marchandises pour son compte. Il sera payé selon son mérite.

VENTE.

() Lundi prochain, dix-neuf septembre 1825, à deux heures de relevée, il sera procédé à la maison n° 314, près du Séminaire, rue St. Nicolas-Autrez, à Liège, à la vente des meubles suivans : commodes, secrétaires, garde-robes, bois de lits, tables, chaises bourrées, lits, matelats, linges, batterie de cuisine, etc. Le tout argent comptant.

A vendre ou louer dès-à-présent pour un terme de 3 ans au moins une maison très-commode, ayant deux sorties, entièrement remise à neuf et agréablement située sur la Balle. S'adresser rue de l'Agneau, n° 420.

A vendre : 1^o Huit petites fermes de dix à quarante bonniers; 2^o Une pièce de terre de cinquante à soixante bonniers; 3^o Une autre de vingt-six bonniers; 4^o Et finalement quinze bonniers de terre en plusieurs pièces, le tout de la première classe. S'adresser à M^e LIBENS, notaire, place St-Pierre, n° 21, à Liège.

VENTE D'OIGNONS DE FLEURS,

Que D. KRUIFF et fils, fleuriste à Sassenheim, près d'Harlem, feront vendre en la salle de vente de P.-H.-J. DUVIVIER, entrepreneur, rue Velbruck, les 9 et 19 septembre 1825, vers les 3 heures de l'après-midi, consistant en un assortiment de jacinthes, narcisses, tulippes, renoncules, lys, crocus, etc.; où le catalogue se distribue.

() *Adjudication sur une seule publication.*

Le lundi 3 octobre 1825, à deux heures de relevée, il sera procédé par le ministère de M^e BERTRAND, notaire à Liège, en son étude, sise place St-Pierre, n° 871, à la vente aux enchères publiques de la ci-devant manufacture impériale d'armes à feu, située à Chaudfontaine, à une lieue et demie de la ville de Liège et à trois lieues de celle de Verviers; cet établissement consiste en plusieurs coups d'eau sur la Vandre qui passe à Verviers et environs; il est composé des forges et usines dont le détail va suivre, savoir :

Premier lot. — 1^o Une forge aux martinets, activée par deux roues, dont l'une pour les soufflets, ayant deux gros marteaux propres à la fabrication de fers de toutes les dimensions quelconques et propres au commerce, ainsi que de celles requises, tant pour la fabrique d'armes que pour la fabrique de quincaillerie.

Dans la cour de cet établissement se trouve neuf forges qui peuvent servir soit pour des ouvriers canonniers ou pour l'utilité de la forge aux martinets.

Deuxième lot. — 1^o Une usine à canons, tenue en location par Gilles Maître Jean, avec une meule à émoudre les canons de fusils, cinq bancs de forrage pour polir les canons et deux meules à aiguiser les baguettes de fusils, plus une roue et son coup d'eau.

Dans l'intérieur de l'usine, une forge servant à réparer les outils, et dans la grande cour six forges de canonniers numérotées une à six.

2^o Une maison spacieuse attenans à cette usine et propre au logement du maître d'usine et de ses ouvriers, connue sous la dénomination de la maison rouge.

Troisième lot. — 1^o Une usine à canons, pareille en tout à la précédente, avec une roue et son coup d'eau.

2^o Une maison connue sous la dénomination de maison jaune, et servant au logement du maître d'usine et de ses ouvriers.

Quatrième lot. — Une usine destinée pour la fabrication des baguettes et lames de sabres, avec une roue et son coup d'eau.

Cinquième lot. — Un vaste bâtiment, situé dans la grande cour de la manufacture et composé

1^o D'un grand et d'un petit magasins, d'une salle de charge, d'un sechoir, d'un banc d'épreuves, d'un hangard attenans à ces divers bâtimens et pouvant être changé en un superbe local, et d'un beau grand jardin au fond de la cour de la manufacture.

Sixième lot. — Une usine à canons, avec meule à émoudre les canons, meules à baguettes, quatre bancs de forrage, fourneau pour réparations des outils, sa roue et son coup d'eau.

Cette usine, située en face de l'hôtel de Saint-Cloud, est tenue en location par le sieur Orval, a été construite de manière à pouvoir y établir au premier et au second un assortiment de filature.

Septième lot. — Un superbe hôtel de maître, nommé l'Hôtel d'Angleterre, situé à côté de l'hôtel des bains, et réunissant toutes les commodités nécessaires et agréables.

Ces divers établissemens en général qui ont été soignés et réparés avec la plus grande exactitude, sont susceptibles d'être transformés en toute espèce d'établissement, sans nuire à la fabrication des armes; ils pourraient même supporter plusieurs assortimens de filature de laine, fil ou coton, à très peu de frais. On pourrait également y établir une foulerie, une fabrique de draps et une tannerie.

S'adresser pour voir ces établissemens à M. Philippe-Joseph Malherbe, fabricant d'armes de guerre, demeurant à Liège, quai Saint-Léonard, propriétaire de ces établissemens, et pour connaître les charges, clauses et conditions de la vente, à M^e BERTRAND, notaire, dépositaire des titres de propriété.